

**Conférence de presse annuelle
economiesuisse**
Mardi 2 février 2016

Seul le discours prononcé fait foi.

Suisse-UE : faire avec assurance un pas de plus

Monika Rühl, présidente de la direction

Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus d'une année, l'Union patronale suisse et economiesuisse vous ont présenté une solution pour mettre en œuvre l'initiative « contre l'immigration de masse » sans menacer la place économique suisse. L'élément central de notre modèle était déjà une clause de sauvegarde pouvant être activée au moment où l'immigration nette dépasserait un plafond à fixer chaque année. Ce système permettrait de maintenir le principe de la libre circulation des personnes et de réduire l'immigration, sans compromettre les accords bilatéraux. En décembre dernier, le Conseil fédéral s'est exprimé en faveur de cette proposition, que les partis bourgeois soutiennent sur le principe.

Aux yeux des milieux économiques, il est réjouissant de constater que la prise en compte de la priorité aux travailleurs indigènes ne doit pas être appliquée pour chaque embauche, car cela nécessiterait l'introduction d'un système d'autorisation et d'attribution compliqué. On a vu par le passé que de tels dispositifs bureaucratiques n'ont pas freiné l'immigration, alors qu'ils ont impacté l'évolution économique. La solution de la clause de sauvegarde permet, par ailleurs, au Conseil fédéral de signer le protocole III relatif à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie. En effet, quelles que soient les modalités finales de la clause de sauvegarde, il ne saurait être question de traiter les ressortissants croates différemment des ressortissants d'autres États membres de l'UE. Cette solution ouvre aussi la voie à la poursuite de la participation de la Suisse au programme-cadre de recherche « Horizon 2020 » qui, sans cela, s'éteindra à la fin de l'année. Cependant, nous ne sommes pas d'accord avec l'idée de piloter le nombre des personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée et des frontaliers selon un système planifié. Si certaines régions rencontrent des problèmes avec les frontaliers, elles doivent pouvoir agir au niveau cantonal : il est absurde de loger à la même enseigne le Tessin et la région de Bâle, qui font face à des défis très différents.

De même, en ce qui concerne la limitation de l'immigration en provenance d'États tiers, le Conseil fédéral s'est contenté jusqu'ici de resserrer la vis de l'emploi : malgré des besoins avérés, il a réduit ou gelé les contingents annuels. Cette politique n'a pas beaucoup de sens sous l'angle économique, car les contingents concernent les seuls travailleurs et non le regroupement familial de ressortissants étrangers déjà présents. Cela aboutit à une limitation marginale de l'immigration, entièrement aux dépens des entreprises. Heureusement, les choses changent dans ce domaine aussi. Le Conseil fédéral

souhaite restreindre le regroupement familial sur la base de critères clairs et conditionner l'octroi de permis d'établissement à des étapes d'intégration mesurables. Il faut des signaux clairs. Ainsi, le regroupement familial serait exclu pour les personnes au bénéfice de l'aide sociale. Et l'aide sociale, comme les prestations complémentaires, ne seraient versés qu'à des personnes qui vivent en Suisse depuis un certain temps. Nous sommes convaincus que l'immigration en provenance d'États tiers peut être réduite sensiblement par de telles mesures, sans que des entreprises suisses à vocation internationale en pâtissent, parce qu'elles doivent tout à coup patienter six mois avant de pouvoir embaucher une physicienne américaine ou un spécialiste des logiciels indien.

Revenons-en à la clause de sauvegarde pour l'immigration en provenance des pays membres de l'UE et de l'AELE : des chiffres sont déjà évoqués pour le seuil d'activation. C'est une erreur, pour deux raisons : premièrement, ce plafond doit être flexible et redéfini chaque année sur la base de l'évolution conjoncturelle. Et, deuxièmement, l'État comme l'économie doivent tous deux se fixer pour objectif de ne jamais devoir activer ladite clause. Indépendamment du niveau de celle-ci, le but ne sera atteint que si la très forte croissance de l'embauche du côté de l'État et des entreprises proches est enfin maîtrisée et que le potentiel de la main-d'œuvre indigène est encouragé de manière ciblée. L'Union patronale suisse informe régulièrement sur les efforts déployés dans ce sens. Nous voyons en outre un potentiel du côté des requérants d'asile. Cela nous rend service à tous, si des personnes amenées à séjourner un certain temps en Suisse s'intègrent rapidement sur le marché du travail et dans notre société. Par contre, ce serait certainement une erreur d'insister sur un nouveau développement des mesures d'accompagnement, à l'instar de ce que réclament le PS et les syndicats. Les règles en vigueur doivent certes être appliquées avec rigueur, mais il n'y a aucune raison de cloisonner davantage un marché du travail qui fonctionne et d'en rigidifier les règles. Développer les mesures d'accompagnement nuirait autant à la recherche d'un accord avec Bruxelles qu'insister sur une mise en œuvre à la lettre de l'initiative « contre l'immigration de masse ».

economiesuisse continuera de s'engager en faveur d'une solution modérée qui ne menace pas la voie bilatérale et s'appuie sur une vaste alliance. Dès l'été 2015, nous avons lancé la campagne « ouverte+souveraine » à laquelle plus de 50 associations, organisations et partis ont adhéré. À ce jour, 3300 personnes se sont inscrites pour soutenir cette opération, et nous avons rassemblé quelque 300 histoires sur nos liens étroits avec l'Europe. La campagne qui se joue pour l'instant essentiellement en ligne va gagner en visibilité, surtout avec des événements publics, mais également avec de nouvelles publications et des annonces. Nous nous coordonnons par ailleurs étroitement avec des groupes qui s'engagent en faveur de bonnes relations avec l'Europe. Nous tenons à mener un dialogue aussi large que possible sur la relation entre la Suisse et l'UE. Considérer cette relation par la seule lunette de la politique migratoire, c'est un peu court. Nous avons bien entendu besoin d'une solution viable dans le domaine de l'immigration. Mais elle doit être élaborée en gardant à l'esprit les autres enjeux : des relations commerciales excellentes, la collaboration en matière de formation et de recherche, un espace culturel commun, des infrastructures de transport terrestres et aériennes au mailage étroit, des valeurs et une histoire communes. Ces prochains mois, nous souhaitons mieux sensibiliser les Suisses à tous les niveaux, afin qu'ils puissent voter en toute conscience de la portée de leur décision, lorsqu'ils seront amenés à placer un nouveau jalon de politique européenne, vraisemblablement début 2017. Ainsi seulement, la Suisse surmontera-t-elle les blocages actuels et dotera-t-elle sa politique européenne à nouveau de bases solides.